

EXTENSION SCOLAIRE VALLORBE

Réalisation : 2011 - 2012

1337 Vallorbe

Extension / agrandissement

Maître d'ouvrage

Ascovabano
1337 Vallorbe

Architecte

Atlante SA
www.atlante.ch

Direction des travaux

Direx Gestion & Contrôle SA
www.direx.ch

Ingénieur CVSE

Abac Energie Sàrl
info@abac-energie.ch



Photos : Fabrice Piraud

SITUATION / PROGRAMME

Le collège historique de Vallorbe, construit en 1915 à la rue Louis-Ruchonnet - bien que non classé par la Section vaudoise des monuments et des sites -, présente des caractéristiques intéressantes de l'architecture du début du siècle passé. Mais, manifestement, il ne correspond plus aux besoins un siècle plus tard. L'Association scolaire intercommunale de Vallorbe, Ballaigues, Vallon du Nozon (l'AscoVaBaNo regroupe une dizaine de communes) décide de compléter

l'immeuble historique par un bâtiment résolument moderne correspondant tant aux exigences actuelles qu'à des développements ultérieurs.

C'est donc un bâtiment de cinq niveaux - de 500 mètres carrés chacun - qui a été mis en service à la rentrée d'août 2012 après quatorze mois de travaux, dont de gros terrassements au vu de la déclivité du terrain. Le collège comprend un sous-sol qui abrite les locaux techniques, l'économat et les prémices d'étapes futures.

Façades photovoltaïques
FACEACTIVE SA
www.faceactive.ch



CARACTÉRISTIQUES

Surface brute de plancher: 2'500 m²
Volume SIA: 7'200 m³
Investissement: CHF 6.5 millions

Au-dessus, quatre niveaux dont deux accessibles en rez-de chaussée, en fonction de la pente du terrain, sont consacrés aux classes et aux locaux complémentaires.

RÉALISATION

Dans son occupation actuelle - considérée comme une première étape -, le bâtiment offre, sur trois niveaux, huit salles de classe, une salle d'appui, une salle des maîtres et un bureau pour le doyen. Les élèves bénéficient aussi d'un réfectoire complété d'une cuisine dotée d'un équipement professionnel. L'étage supérieur est actuellement vide mais prêt à recevoir quatre nouvelles salles de classe et une salle annexe, plus les équipements sanitaires correspondants. Cet étage correspond à la deuxième étape du développement.

Les techniques de construction utilisées font appel à un squelette et noyau central en béton armé, tandis que planchers et façades sont des éléments préfabriqués mixtes béton/bois qui autorisent une mise en place nettement plus rapide que les techniques traditionnelles. Le bâtiment, chauffé au gaz, répond aux normes SIA les plus strictes en matière d'isolation.

EXTENSION ET ÉCOLOGIE

Le nouveau collège présente deux caractéristiques inhabituelles. Tout d'abord, il intègre les éléments nécessaires pour deux étapes ultérieures. La troisième étape consistera en une extension à l'ouest du bâtiment, sur un emplacement déjà réservé. Il s'agira d'une salle de gymnastique (aux normes VD3) avec laquelle les liaisons futures sont déjà prévues dans le sous-sol du bâtiment existant. Enfin la quatrième et dernière extension prévoit, sur la salle de gymnastique en devenir, la construction de deux étages supplémentaires pour abriter des nouvelles salles de classe.



La deuxième caractéristique du nouveau bâtiment tient au revêtement des façades. Pour contrebalancer et mettre en valeur l'aspect

historique de l'ancien collège, le revêtement de l'enveloppe, au sud et à l'ouest, s'est porté sur des panneaux photovoltaïques noirs qui ont pour caractéristique, en plus de l'effet miroir, de produire de l'électricité même en position verticale. Le courant ainsi tiré du spectre solaire est réinjecté dans le réseau.



Les trois couleurs primaires de ce même spectre solaire, présentes sur les stores extérieurs, contribuent à dynamiser et égayer le bâtiment. La façade nord qui ne bénéficie pas du rayonnement est, quant à elle, habillée de verre Emalit de même couleur et de même brillance que les panneaux photovoltaïques, ce qui garantit l'unité du bâtiment.



A cent ans d'intervalle, le dialogue entre les deux bâtiments scolaires résume toute une évolution!